



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 3 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le trois juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 26
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 26 juin 2020

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Nora BENACHOUR, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Claude FLEURY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Michel PIRES, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h20

Secrétaire : Maël DIONG

RESSOURCES HUMAINES

DL.20.060 - Délibération portant création et suppression de postes au 1er novembre 2020

Christian DUMAS expose :

Le Maire informe qu'aux termes de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Afin de répondre à la demande d'intégration dans le cadre d'emploi des ATSEM formulée par un agent de la filière technique et considérant qu'il peut être donné satisfaction à cette demande au regard des missions exercées et des diplômes détenus par cet agent, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois selon les modalités suivantes :

Créations de postes au 1^{er} novembre 2020 :

Grades	Durée d'emploi	Taux d'emploi
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	35h	100%

Suppression de postes au 1^{er} novembre 2020 :

Grades	Durée d'emploi	Taux d'emploi
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35h	100%

Le tableau des emplois sera modifié au 1^{er} novembre 2020.

Après avis du Comité Technique du 30 juin 2020 et après présentation en commission générale du 19 juin 2020, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de créer et supprimer les postes ci-dessus énoncés à compter du 1^{er} novembre 2020 et de modifier le tableau des effectifs à la même date.

Le tableau des emplois est ainsi modifié au 1^{er} septembre 2020.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **08 JUIL. 2020**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

08 JUIL. 2020

Publication le : **08 JUIL. 2020**
Notification le : **08 JUIL. 2020**

Le Maire
Christian DUMAS

Acte à classer

DL-20-060

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-07-08T16-14-30.00 (MI224123514)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20200703-DL-20-060-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Délibération portant création et suppression de postes
au 1er novembre 2020

Date de décision : 03/07/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Acte : DL.20.060-RH-délibération portant création et suppression de postes au 1er novembre 2020.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/07/20 à 16:14

Par LE TUMELIN Sylvie

Transmis

Date 08/07/20 à 16:14

Par LE TUMELIN Sylvie

Accusé de réception

Date 08/07/20 à 16:22